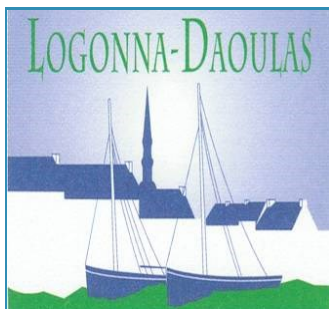


Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : [www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)



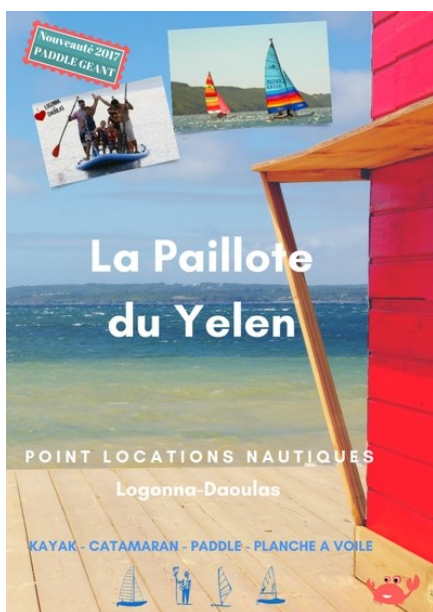
# LOGONNA-Infos

## Juillet-Août 2019

N° 340

HORAIRES MAIRIE (été) : Du lundi au vendredi : 8h—12h - Samedis 6/07 et 3/08 : 9h – 12h

« ar bed a dro, an den ivez, an eil a ya war heul egile - Le monde change et l'homme aussi, l'un à la suite de l'autre »



Kayak, catamaran, paddle, planche à voile...

« Livres en grève »

Des livres mis à votre disposition par la Bibliothèque !

Tous les jours  
De 13h30 à 19h30  
Du 6 juillet au 1er septembre



## ► Sommaire

- 2 Communiqués de mairie
- 5 Environnement - cadre de vie
- 6 PLUi
- 7 Langue bretonne
- 8 Enfance et jeunesse
- 9 La rentrée des associations
- 10 Animations artistiques
- 12 Animations musicales
- 13 Encore d'autres animations !
- 15 Animations nautiques

## ► Numéros utiles

Mairie : 02 98 20 60 98

Bibliothèque : 02 98 20 66 29

Ecole : 02 98 20 68 59

☎ **MEDECIN** : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14

☎ **MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15

☎ **INFIRMIERS** :

MILIN-DENMAT/ LE GALL: 02.98.20.60.62

SALAÛN-CALVEZ /TOURNELLEC :

02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50

☎ **KINESITHERAPEUTE** :

Karine LE COZ / Anne LE LOUARN : 02.98.20.70.20

☎ **TAXI** : Antoine Taxi : 06.84.60.28.05

☎ **PHARMACIE DE GARDE** : 32.37

☎ **DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77

☎ **VIGIPIRATE** : 17

☎ **GENDARMERIE** : 17      **POMPIERS LE FAOU** : 18

☎ **CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 196 ou VHF canal 16

☎ **SPAC** : 02 98 85 49 66

**astreinte** : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)

☎ **Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78 (24h/24h)

☎ **EDF** : (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)

☎ **GDF** : (sécurité) : 02 98 02 02 22

☎ **PÔLE SOCIAL** (Daoulas) : 02 98 25 84 23

☎ **CLIC** : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89

☎ **Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62

☎ **Centre de Planification et d'Education Familiale** :  
02 98 21 80 20

## ► Services pratiques

### ■ LA PAROISSE : HORAIRES DES MESSES

► Les dimanches à 9h30 à Daoulas sauf dimanche 7 juillet pour le pardon de Troaon à 10h30 à l'Hôpital-Camfrout et le dimanche 18 août pour le pardon de Sainte-Marguerite à 10h30 à Logonna.

► Les samedis à 18h00 dans les autres paroisses :  
- 20 juillet : Saint-Urbain  
- 3 août : Irvillac

Durant l'été, l'église Saint-Mona ouvre ses portes chaque week-end de 10h à 18h.



## POUR DÉCLENCHER DES SECOURS EN MER

### APPELEZ LE CROSS



Depuis le littoral

## TÉLÉPHONE N°196

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer

## RADIO VHF CANAL 16

DEMANDEZ LE CROSS



## ► Correspondants locaux

Le Télégramme : Bruno Inizan  
06 15 20 34 77 / [brunotelegramme@yahoo.fr](mailto:brunotelegramme@yahoo.fr)

Ouest-France : Nelly Tonnard  
06 51 79 16 32 / [tonnardn@gmail.com](mailto:tonnardn@gmail.com)

Magazine d'information de la commune de Logonna\_Daoulas - 21, rue Ar Mor - 02.98.20.60.98 / [mairie.logonnadaoulas@orange.fr](mailto:mairie.logonnadaoulas@orange.fr) / [www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)

Directeur de la publication : Gilles Calvez - Coordinatrice : Brigitte Deniel

Conception et réalisation : Catherine Stéphan et Brigitte Deniel Impression : Copia

Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact » - [www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)

# Communiqués de mairie

## ACCUEIL MAIRIE HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1er juillet au 31 août, l'accueil de la mairie sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h (après-midi, l'accueil se fera sur rendez-vous) ainsi que les samedis 6 juillet et 3 août de 9h à 12h.

mairie.logonna-daoulas@orange.fr



## ► Demandes d'urbanisme

### Déclarations préalables

CONRAD Marie-Louise	12 Camen	Remp. menuiseries extérieures	29/04
LE BARS Carole	29 rte Centre nautique	Ravalement	29/04
LE GOFF Pierre	2, Clemenech'y	Ouverture porte-fenêtre	03/05
QUILLEVERE Jean-Alain	17, Renever	Clôture ganivelles	04/05
STEPHAN Daniel	19, rue Park Braz	Création ouvertures+terrassement	07/06
DERENNE Marc-Antoine	2, rés. de la Garenne	Création sortie+portail+clôture	11/06
GUEGUEN Frédéric	14, Renever	Remp. menuiseries	18/06
MIKEL Yvon	1, rés. de la Garenne	Extension	24/06
Mairie de Logonna-Dls	14, rue ar Mor	Maison des Anciens - remp. porte et	28/06
Mairie de Logonna-Dls	3, rue des Ecoles	Ecole - remp. portails d'accès cours	28/06

### Permis de construire

FLOCH Sébastien	3, Porsisquin	Garage	09/05
HERVIEU Thomas	17, rue de Kerliver	Permis modificatif - Velux	28/05

## ► Etat-Civil

### Mariages

- Philippe BEAUGÉ et Catherine STEPHAN, mariés le 25 mai 2019.

### Décès

- François LE CANN, Le Bretin, décédé le 29 avril 2019 à Brest.
- Armelle L'HOSTIS, domiciliée à Dirinon lieu-dit Kerouant, décédée le 11 mai 2019 à Logonna-Daoulas.
- Yvette KEROMNES veuve KERMAREC, 32 route des Trois Prats, décédée le 26 mai 2019 à Brest.
- Yvon LIZIARD, 28 route de Moulin Mer, décédé le 21 juin 2019 à Logonna-Daoulas

### Information du docteur Briant

Le docteur Briant nous informe de son départ à la retraite en septembre prochain. Il a souhaité s'adresser aux habitants de Logonna-Daoulas par le biais d'un texte joint à cette édition du Logonna-Infos.

## ► Ordre du jour du Conseil Municipal du 29 avril 2019

- Avis sur le projet de PLU arrêté de la Communauté de Communes du Pays de Lanerneau-Daoulas
- Compte rendu des décisions prises par M. Le Maire en vertu de la délégation qui lui a été donnée le 9 novembre 2018
- Création/suppression de postes
- Attribution des subventions 2019 aux associations

## ► Ordre du jour du Conseil Municipal du 27 mai 2019

- Affaires générales
- Charte de la langue bretonne
- Modification du tableau des voies communales
- Ressources humaines
- Indemnisation des travaux supplémentaires pour élections
- Affaires financières
- Attribution de subventions 2019 aux associations
- Ajout d'un tarif communal 2019
- Convention de groupement de commande pour l'optimisation d'achats informatiques
- Convention AMO pour la rénovation thermique de l'école

*L'intégralité des conseils municipaux est consultable sur le panneau d'affichage à la mairie ou sur le site internet de la commune.  
[www.logonna-daoulas.bzh](http://www.logonna-daoulas.bzh)*

Prochains conseils municipaux  
- Lundi 26 août à 20h30  
- Lundi 30 septembre à 20h30



## ► Communiqué de la gendarmerie

### LE HOME-JACKING : DE QUOI S'AGIT IL ?

Le home-jacking consiste à s'introduire, avec ou sans effraction dans votre domicile, même en votre présence, afin de vous cambrioler et dérober les clés de vos véhicules qui sont souvent posées sur le premier réceptacle de votre entrée. Ils n'ont plus alors qu'à les démarrer et s'enfuir.

Pour s'en prémunir, voici quelques conseils simples :

1) Protégez votre habitation contre les vols et les cambriolages en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable et en installant des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme...).

2) Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous et ne déposez pas vos clés de véhicule sur le meuble situé dans l'entrée de votre habitation.

3) Garez votre voiture dans un endroit suffisamment éclairé, fermez les vitres, verrouillez vos portières et ce même dans votre garage.

4) N'accrochez jamais les clés de votre maison et de votre voiture au même porte-clés et n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

5) Enfin, conservez chez vous une copie de vos documents de bord et ne laissez jamais les originaux dans la voiture lorsque vous ne conduisez pas.

Si malheureusement, vous êtes victime d'un home-jacking ou si vous remarquez que des personnes ou véhicules suspects rodent de jour ou de nuit près de votre habitation ou celle de vos voisins, faites immédiatement le 17 ! Restez discret, attendez l'arrivée des forces de l'ordre et surtout ne prenez pas de risques inconsidérés !

## ► Communiqué d'Energence

### Isolation à 1 € : gare aux arnaques !

Des aides existent réellement pour bénéficier d'isolation à moindre coût mais des entreprises peu scrupuleuses se servent de ce contexte pour faire du démarchage abusif. De nombreux cas ont récemment été constatés autour des offres d'isolation à 1 €.

Même à 1 €, il est important de veiller à obtenir une prestation de qualité. En effet, certaines prestations peuvent parfois dégrader votre logement. De plus, les entreprises qui vous font ces offres se rémunèrent sur les aides mobilisables pour ces travaux, cela risque de vous empêcher d'en bénéficier vous-même ultérieurement si les travaux devaient par exemple être refaits.

Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers Info Energie qui proposent une information neutre et gratuite, tant sur les techniques d'isolation que sur les aides financières mobilisables. Vous pouvez pour ce faire contacter Ener'gence par téléphone ou nous rencontrer lors de nos permanences.

## ► Travaux sur la commune

### Installations portuaires de Moulin mer

Les agents des services techniques réalisent la réfection de la petite cale. Cette opération, s'inscrivant dans la continuité du diagnostic établi il y a maintenant plusieurs mois, consiste d'une part à renforcer la partie supérieure de l'ouvrage et d'autre part, à supprimer les trous et fissures rendant l'utilisation potentiellement dangereuse. Les faibles coefficients de marée nous ont permis de réaliser ces travaux à la fin du mois de mai.

### Cimetière

La commune a mandaté la marbrerie Plourin pour la réalisation d'un ossuaire dans le cimetière. La présence d'un ossuaire est en effet obligatoire dans chaque commune (cf articles L. 2223-4 et R. 2223-6 du code général des collectivités territoriales). Il s'agit d'un lieu destiné à la réinhumation des restes exhumés. En pratique, il s'agit d'un emplacement affecté à perpétuité à la conservation des restes. Cette installation permet d'engager des procédures de reprises des concessions arrivées à échéance et non renouvelées. Ses reprises permettront de libérer de la place dans le cimetière et d'éviter ou retarder une extension de celui-ci.

### Communiqué de Eau du Ponant

Renouvellement du réseau d'eau potable  
Eau du Ponant est en train de renouveler 500 mètres de réseaux d'eau potable, route du Bendy. Ces travaux ont été entrepris suite à des ruptures de canalisations intempestives dans ce secteur.



Des coupures d'eau vont encore être nécessaires pour mener à bien les travaux.

Pour tous renseignements : 02 29 00 78 78

### SORTIE EN BARGE\* : les 7 et 28 septembre

Le CCAS et le centre nautique de Moulin-Mer offrent aux personnes de plus de 70 ans, une sortie en mer. Départ du centre nautique, traversée jusqu'à Landévennec et goûter au retour. Départ prévu à 14h

Inscription avant le 20 août à l'accueil de la mairie  
02 98 20 60 98 (\* 20 places par sortie)



## Sur les sentiers côtiers, les chiens doivent être tenus en laisse.

Le long du littoral, le promeneur passe dans des propriétés privées tout en longeant le bord de mer. Il peut s'agir de prairies recevant du bétail particulièrement sensible à la présence des chiens.

D'autres parcelles sont le royaume d'oiseaux protégés qui, en fonction des lieux et des saisons, se reposent, se nourrissent, nichent et élèvent leurs petits. Pour eux, même le petit chien de compagnie est un prédateur et les espèces plusieurs fois apeurées désertent l'endroit.

Alors, afin de protéger cet espace côtier naturel si fragile et de respecter les propriétaires qui nous acceptent chez eux mais aussi les autres randonneurs, ayons une attitude responsable en gardant nos compagnons à quatre pattes en laisse lors de nos promenades sur le sentier !

### Et sur les grèves ?

**Sur les grèves destinées à la baignade (Yelen, Bandy et Porsisquin), du 1er juin au 30 septembre, les chiens ne sont pas autorisés avec ou sans laisse.**

**Divagation de chiens :** Trop souvent des chiens se promènent hors de portée de voix de leur maître, or c'est un délit rappelé par l'article L211-23 du Code rural.

Un chien est considéré comme en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance ou à portée de voix de son maître, s'il en est éloigné de plus de 100 m., s'il est abandonné ou livré à son seul instinct.

Dans chacun de ces cas, le chien est considéré comme un chien errant et peut être récupéré par la fourrière.

Seuls les chiens en action de chasse ou en garde de troupeaux peuvent s'éloigner de plus de 100 m. de leur propriétaire sans être considérés comme en état de divagation.



## Caravanage et protection du littoral

Notre espace littoral est remarquable, tant pour la diversité de ses paysages que pour la richesse des milieux naturels. Cependant, il fait l'objet d'une occupation non conforme à l'usage prévu par les documents d'urbanisme.

La loi littorale est claire : en dehors des espaces urbanisés, tout aménagement de loisirs est interdit. Vous ne pouvez pas installer de caravane, quelle qu'en soit la durée, à moins de 100 mètres du littoral ni dans les espaces remarquables.

Installé depuis des années :

D'une part, la situation est transitoire et implique l'interdiction de remplacer l'installation ou l'occupant, d'autre part, le moratoire s'achève avec tout changement de propriétaire, que ce soit par succession ou vente. Les aménagements effectués par le passé ne confèrent aucun droit. Le terrain doit être nettoyé de toutes installations au départ de l'occupant.

En cas d'infraction, ce sont les propriétaires des terrains qui sont responsables devant la juridiction.

## Tri et brûlage des déchets

### ■ ■ Point de repli ordures ménagères résiduelles

Nous rappelons qu'un container est accessible au site du Créquin. Ce container peut vous permettre de vous débarrasser de vos ordures ménagères lors de situations exceptionnelles, tel un départ en vacances sans solution de voisinage par exemple...

Toutefois, une procédure est nécessaire pour accéder à ce container fermé par serrure codée et vous devez passer à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture pour obtenir le code d'accès.

### ■ ■ Brûlage des déchets

Il est rappelé qu'en application du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et de la circulaire du 11 février 2014, le brûlage à l'air libre des déchets ménagers est interdit dans le département.

Le contrevenant s'expose à une amende de 3ème catégorie pouvant s'élever au maximum à 450€.

### ■ ■ Nuisances sonores

Plages horaires autorisées pour effectuer les travaux de tonte de gazon ou l'utilisation de machines bruyantes :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## REMORQUE DECHETS VERTS

### JUILLET

06/07 : PLACE DU MARCHE  
16/07 : KERJEAN-KERLIVER  
20/07 : LE COSQUER  
27/07 : GORREQUER

### AOÛT

03/08 : LE MENGLEUZ  
10/08 : TERRAIN DE FOOT  
17/08 : PLACE DU MARCHE  
24/08 : KERJEAN-KERLIVER  
31/08 : LE COSQUER





# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

## Préparation de l'enquête publique

### PLANNING PLUi 2019

Janvier– février 2019	Finalisation du dossier en vue de l'arrêt
6 février 2019	Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUi en Conseil Communautaire
Février à fin mai 2019	Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et avis des communes membres
Juin à mi-août 2019	Bilan des avis PPA, des avis des communes et organisation de l'enquête publique
Mi-août à fin octobre 2019	Enquête publique (enquête + rendu du rapport et des conclusions)
Novembre-décembre 2019	Bilan de l'enquête publique et modifications du projet de PLUi arrêté pour tenir compte des avis et de l'enquête publique
Début 2020	APPROBATION

### PREPARATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Comment participer à l'enquête publique ?** (je suis habitant ou acteur du territoire, je veux émettre un avis, que dois-je faire ?)

#### 1— Où trouver l'information ?

- Sous format numérique  
Sur le site internet de la Communauté de Communes [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) (onglet aménagement—urbanisme)  
Sur des postes informatiques de consultation localisés au siège de l'enquête publique et dans les lieux où se dérouleront les permanences.

- Sur support papier  
Un dossier papier du PLUI arrêté ainsi que de l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées dans leur version soumise à enquête publique seront mis à disposition dans toutes les mairies du territoire ainsi qu'au siège de la communauté.

#### 2—Comment contribuer ?

- Lors de permanences de la commission d'enquête qui auront lieu aux dates et lieux précisés dans l'avis d'enquête (en cours de définition, environ d'une trentaine)
- Sur les registres d'enquête papier dans les lieux retenus pour le déroulement des permanences et au siège de la CCPLD
- Par voie électronique à l'attention du Président de la Commission d'enquête :
  - Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible via un site web dédié
  - Par courrier à une adresse qui sera spécifiquement dédiée à l'enquête publique
  - Par courrier postal à l'attention du Président de la Commission d'enquête à l'adresse du siège de la CCPLD

*Les observations et propositions reçues avant le 20 août et après le 30 septembre ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.*



Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas  
Maison des Services Publics - 29 208 LANDERNEAU  
02 98 21 37 67

# Langue bretonne

## Sinadur ar garta « Ya d'ar brezhoneg » / Signature de la charte « Oui à la langue bretonne »

Logonna-Daoulas est désormais la 207<sup>ème</sup> commune signataire de la charte « Oui à la langue bretonne » portée par l'Office Public de la Langue Bretonne et le Conseil Régional. Le but de ce dispositif est de favoriser l'usage et la visibilité de la langue au quotidien dans l'espace public au travers d'actions concrètes, validées par l'attribution de labels (de 1 à 4 en fonction de l'avancement de la démarche). La commune s'engage à obtenir le niveau 1 dans un délai d'un an par la mise en place des actions suivantes (pour partie déjà réalisées) :

- ▶ Panneaux bilingues d'entrée d'agglomération,
- ▶ Message bilingue sur le répondeur de la Mairie,
- ▶ Page en breton sur le site internet communal,
- ▶ Participation à la campagne annuelle de cours du soir,
- ▶ Proposition de célébration bilingue des mariages.

Depuis une dizaine d'années, la commune a accentué son soutien à la langue avec notamment le financement de la filière bilingue publique intercommunale, le soutien aux initiatives et aux associations, l'organisation d'évènements culturels, la signalisation ...

La signature de la charte est une étape de valorisation et d'approfondissement de ce travail permettant d'accompagner le renouveau de la langue bretonne.



Deuet eo Logonna-Daoulaz da vezañ an 207<sup>vet</sup> gumun o sinañ ar garta « Ya d'ar Brezhoneg », kinniget gant Ofis Publik ar Brezhoneg ha Kuzul Rannvro Breizh , ar pal ganti diorren implij ar brezhoneg er vuhez foran. Divizet eo bet gant ar c'huzul-kêr klask tapout al live unan (pevar a zo hag a zepant eus niver an oberiantizoù bet kaset a-benn) dindan ur bloavezh.

Dibabet eo bet :

- ▶ Peurechuiñ staliañ panelloù divyezhek mont-tre ar gumun,
- ▶ Enrollañ ur gemenadenn divyezhek war responterezh an Ti-kêr,
- ▶ Krouiñ ur bajenn e brezhoneg war al lec'hienn internet,
- ▶ Kemer perzh er c'hampagn kentelioù an noz,
- ▶ Kinnig euredoù divyezhek en Ti-kêr d'ar re a fell dezho.

Abaoe un toullad bloavezhioù e vez klasket gant ar gumun kas war-raok implij ar brezhoneg en ur souten hentenn divyezhek bublik Bro Daoulaz, ar c'hevredigezhioù a ra war-dro ar sevenadur hag ar yezh, an arvestoù, ar panelloù henchañ ...

Gant sinadur ar garta e vo klasket mont donoc'h gant al labour-mañ evit ambrougiñ nevez amzer ar yezh.



OFIS PUBLIK  
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC  
DE LA LANGUE  
BRETONNE



# Enfance et jeunesse

## Une jolie fresque dans la cour de l'école maternelle !

Les élèves de maternelle ont participé à un projet artistique mené par l'artiste graphiste brestois Guillaume DUVAL. Aidés par les institutrices, les enfants ont réalisé des dessins de personnages que Guillaume a insérés dans un décor. Le projet a été montré aux enfants qui ont décidé d'ajouter sur la fresque un arc-en-ciel et une école ! Guillaume a réalisé l'esquisse un mercredi, et pendant deux jours les enfants ont rempli les formes avec de la peinture. Le résultat est magnifique et illumine la cour de l'école. Ce projet fédérateur et formateur a été financé par la Municipalité.



## L'école : préparer la rentrée

### Inscription à l'école

Les parents n'ayant pas encore inscrit leur(s) enfant(s) pourront le faire le matin de la rentrée, **lundi 2 septembre 2019**. Prévenez le directeur de votre passage à l'adresse : [ec.0291554G@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291554G@ac-rennes.fr)

### Garderie

Les services de la garderie ne fonctionnent pas le matin de la rentrée. Toutefois, **une permanence est assurée de 8h à 9h30** si vous n'avez pas rempli de fiche de renseignements fin juin.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

**CAT29** : Des dossiers sont disponibles par téléphone au 02 98 44 60 60, sur le site [www.cat29.fr](http://www.cat29.fr), ou en mairie. Les enfants déjà inscrits le recevront automatiquement. A renvoyer par courrier avant le 7 juillet.

**Transports Labat** : Les dossiers sont téléchargeables sur le site [www.labat-autocars.com](http://www.labat-autocars.com) et sont à renvoyer avant le 7 juillet.



## LOG'ADO

**Ouverture du 1er juillet au 2 août, puis du 21 au 30 août.**

Le programme d'activités est visible sur le site de l'association : [www.logado.fr](http://www.logado.fr)

Il reste une place pour le séjour « Gliss à Santec » du lundi 22 au vendredi 26 juillet : char à voile, paddle géant, grands jeux, baignade... (pour les 9-13 ans)  
N'oubliez pas qu'il est possible d'adhérer à Log'ado tout au long de l'année...

**Pour tout renseignement : 06 77 17 93 07 ou [logado@sfr.fr](mailto:logado@sfr.fr)**



# La rentrée des associations

## FORUM DES ASSOCIATIONS - SAMEDI 7 SEPTEMBRE SALLE KERNEIS - DAOULAS

### FOOTBALL ASSOCIATIF DE LA RADE



Vous souhaitez pratiquer le football sous les couleurs du Football Associatif de la Rade, contactez les responsables et consultez les tableaux de reprise des entraînements disponibles sur le site de la commune, onglet « associations ».

Ecole de football (filles et garçons) : Patrick Scouarnec 06 89 22 17 59

En groupement avec l' ES Mignonne :

Pascal Soubigou : 06 15 62 53 86 (U14 à U18)

Dominique Guichoux : 06 16 44 42 67 ( U19, séniors et loisirs)

**Des informations complémentaires disponibles sur [www.far29.fr](http://www.far29.fr) et pendant le forum des associations à Daoulas et à l'Hôpital-Camfrout**

### SPORTS BIEN-ÊTRE

« L'association SBE souhaite un bel été à l'ensemble de ses adhérents. Nous nous retrouverons au forum des associations à Daoulas ou à la reprise des activités à partir du lundi 16 septembre.

Les activités :

- **Marche** : lundi à partir de 13 h30
- **Tennis de table** : mardis et vendredis de 10h00 à 12h00
- **Pilates** : le mardi de 20 h à 21 h
- **Gym de maintien** : mardi de 9h15 à 10h15
- **Gym semi tonique** : vendredi de 9h 15 à 10 h 15
- **Yoga** : jeudi de 10h à 11 h 15
- **Zumba** : tous les cours auront lieu le jeudi :
  - 5/7 ans : 17h à 17 h45
  - 8/10 ans : 17 h 45 à 18h30
  - Ados : 18h30 à 19h30
  - Adultes : 20h30 à 21h30
  - Circuit training /tabata : 19h30 à 20h30.



Bonnes vacances à tous ! »

### A la découverte de l'île de Sein avec les Anciens Combattants

L'association vous propose sa sortie annuelle le dimanche 15 septembre 2019.

Départ en car de Logonna à 6h50, arrêt à Daoulas et embarquement près de Audierne pour longer la superbe Pointe du Raz.

Visite du musée de la SNSM, l'actualité récente vous interpellera une nouvelle fois, vous découvrirez la vie des sauveteurs en mer et leur courage, ainsi que des maquettes de phares et tableaux de naufrages.

Déjeuner au restaurant puis découverte libre de l'île de Sein, (le Phare est à 15 minutes de marche)

Embarquement prévu à 17h00 et retour en soirée.

Coût de la journée : 85€ tout compris, participation de la caisse pour les anciens combattants, veuves et conjoints cotisants.

Il devrait rester des places pour les gens extérieurs à l'association, intéressés par cette découverte de l'île.

Contact : A. Ségalen 02 98 20 71 21 ou F. Yvenc 02 98 20 60 73, avant le dimanche 4 août dernier délai. Le détail de la journée comprenant le coupon d'inscription/paiement vous sera aussitôt adressé.

### LA BIBLIOTHEQUE

**Nous fêtons les 20 ans de la bibliothèque samedi 5 octobre !**

Réservez dès aujourd'hui votre journée, il y en aura pour les petits et les grands : kermesse, ateliers pop-up et découpages, atelier d'écriture, escape-game, pique-nique partagé, apéro-jeux et soirée festive ! Youpee !

Nous serions heureux de votre participation, envoyez-nous des impressions, des témoignages ou des extraits de livres qui vous ont marqués, nous utiliserons toute cette matière pour notre « livre d'or » ! [bibliotheque.logonna@orange.fr](mailto:bibliotheque.logonna@orange.fr)



### HORAIRES D'ÉTÉ

MERCREDI : 14h30 - 18h30

SAMEDI : 10h30 - 12h30

9, rue ar Mor, le bourg  
02 98 20 66 29



## CALE DE MOULIN-MER

### « COULEURS sur le QUAI »

L'atelier de peinture d'Asambles propose de faire découvrir les dernières réalisations de la dizaine d'artistes du groupe. Peintures à l'huile ou acryliques.

**1er au 7 juillet**



### Hervé LE HIR et Georges NEMES

Huiles, acryliques. Paysages bretons

**8 au 14 juillet**

### J.F. TILLY « Par delà le regard »

Photographies

**15 au 21 juillet**

### Jean-Noël MAGUET

Pastels

**22 au 29 juillet**

### Armelle LE GALL et Bernard BUCHET

Armelle Le Gall, aquarelliste, poursuit son travail sur les effets liés aux matières ou lumières. Elle reste inconditionnelle des vieilles coques ou vieux objets, ou encore des fleurs.

Bernard Buchet travaille à l'huile. Il continue à s'intéresser aux nébuleuses (travail entamé l'an dernier) mais aussi cette année aux cascades, entre autres sujets.

**29 juillet au 4 août**

## EXPO



← Armelle LE GALL



Bernard → BUCHET

29 juillet - 4 août 2019 - 14h30/19h  
La cale de Moulin Mer  
LOGONNA-DAOULAS (29460)

### Olga et Michel STEPHAN

Photographies et peintures

**5 au 11 août**

### Jeanine Le Cann

Artiste locale, Jeanine Le Cann expose son travail de peintures et sculptures, également visible à son atelier à Sainte-Marguerite.

**12 au 18 août**



### Carmen Mihaëla Toma

Peintures acryliques

**19 au 25 août**

**Cale de Moulin-Mer - Tous les jours de 14h à 19h , en présence des artistes**



# DANS LE BOURG

## ■ ■ 8 août «Plumes et pinceaux» .....

4ème édition de la journée artistique organisée par la commune

L'objectif de cette animation est d'ouvrir la culture au plus grand nombre, petits et grands, professionnels ou amateurs, mais aussi de promouvoir le patrimoine architectural et naturel de la commune.

Chaque participant choisit l'endroit de la commune qui le séduit, se pose ou déambule pour peindre, écrire ou dessiner ...

- Accueil et inscription dès 8h à la salle Kejadenn : un petit déjeuner sera offert aux participants
- Retour des artistes dès 16h
- Exposition et vernissage : un jury procède à la sélection des meilleures œuvres, selon des critères bien définis (technique, matériau utilisé...) et un prix sera décerné aux gagnants.

Participation gratuite

### Marché des producteurs

Des producteurs locaux et une animation musicale assurée par « Marie et Jez ».

**Judi 8 août - 16h - Parvis de la salle Kejadenn**



## Janine LE CANN

### « La famille » .....

Tout le monde se prend en photo... que ce soit seul, en groupe ou en famille, toutes les occasions sont bonnes pour figer l'instant, l'événement. D'où l'idée de faire une petite famille qui pose pour la photo. La petite boudeuse, le frère un peu « lunaire », le chien envahissant et bien sûr maman et papa ravis de poser pour l'occasion. Des troncs longs et étroits auxquels je me suis adaptée, ce qui donne aux personnages un air un peu figé. Une version humoristique d'une petite famille « idéale ».







## ■ ■ 19 juillet *Concert* « Cantigas » .....

Actuellement dirigé par Gérard BASLE, l'ensemble Cantigas de Guilers a été fondé en 1997 à l'initiative de choristes de Mélodios, qui souhaitaient aborder un répertoire spécifique de pièces du Moyen Age puis de la renaissance. Le nom retenu pour la chorale "cantigas" se réfère à cantiga ( cantica, cantar ) qui est une chanson monophonique médiévale caractéristique de la lyrique galicienne-portugaise. Ils travaillent les œuvres tirées du Livre Vermeil de Montserrat (monastère espagnol) ainsi que des pièces religieuses ou profanes écrites entre 1300 et 1600. Ils se produisent en costume médiéval .



**18h - Eglise Saint-Mona - Entrée libre**

## ■ ■ 27 juillet *Fest-noz* .....

Organisé par l'Atelier Musical et animé par les Danserien ar Vro. Venez danser au son des musiques et chants du pays Kernevodez !

**21h - Salle Kejadenn—Entré libre**



## ■ ■ 10 août *Concert* « Abraham » .....

D'abord passionné par le be-bop, le batteur Clément Abraham s'est progressivement intéressé à toute la musique noire du vingtième siècle. Ses influences sont donc multiples parmi les héritiers de Papa Jo Jones – l'un des inventeurs de la batterie moderne.

Après 11 ans passés à Paris entre jazz, variété et musique classique, puis 4 à Dakar dans le milieu du reggae, il vit en Bretagne depuis 2003 et se consacre principalement au jazz.

C'est au Sénégal, où la musique est omniprésente, que le batteur a commencé à écrire. Un premier disque « Assaman si » (« Le ciel » en Wolof) est sorti en 2003.

Rentré en Bretagne, son écriture s'est affinée sous l'influence de nouvelles expériences. Du blues au hip-hop, en passant par le jazz et la funk music, au fil des ans, C. Abraham s'est nourri de musique noire américaine.

Après « Translation », paru en février 2015, et « Turn Around », sorti en mars 2017, Clément Abraham réalise « The Outsider », nouvel album en quartet publié en avril 2019.

**20h30 - Salle Kejadenn - Entrée libre**



## ■ ■ 11 août Conférence-concert .....

# Lionel Party, claveciniste Hervé Bellec, écrivain-historien

Lionel Party, claveciniste de renom, ancien professeur l'école de musique Julliard à New-York, accompagné par l'écrivain-historien Hervé Bellec, évoqueront le clavecin à l'heure de la prospérité bretonne, des enclos paroissiaux à la cour de Louis XIV.

**18h - Eglise Saint-Mona - Entrée libre**



## Et encore d'autres animations !



### Exposition .....

#### « La flore sauvage de Logonna-Daoulas »

Plus de 500 espèces de plantes sauvages ont été répertoriées sur notre commune.

Plantes des prairies, des bois, des bords de routes, des murets... Notre territoire recèle une richesse floristique remarquable.

Au gré de vos promenades sur les sentiers côtiers ou sur les chemins de traverse, combien d'entre vous se sont demandés le nom d'une plante ou d'une fleur ?

A la demande la Municipalité, une exposition sur la flore spontanée (sauvage) de Logonna a été réalisée par les botanistes bénévoles du conservatoire national botanique de Brest et de l'association "Bretagne Vivante".

**Jusqu'à fin août - Salle du Conseil de la mairie**

### Balade botanique .....

Pour compléter l'exposition, une balade botanique est proposée sur la commune.

**Mercredi 17 juillet - 18h30 - départ de la mairie.**

Un sentier botanique sera également mis en place entre la mairie et l'anse du Bourg.

## ■ ■ Veillées contées ..... avec Isabelle DE COL

Notre pays est truffé de légendes, elles dorment près des fontaines, des chapelles et des châteaux. Elles se cachent dans les forêts, sur les grèves solitaires et autour des mégalithes venus d'un autre âge Isabelle vous emmène pour un grand voyage au pays d'Emerveillé, peuplé d'êtres étranges et poétiques...

Entrée famille (parents +2 enfants) : 15€, adulte : 6€, enfant : 3€  
Réservation au : 06 25 87 71 53

**Jeudis 25 juillet et 22 août - 20h30 - Chapelle Sainte-Marguerite**



## ■ ■ Bric à brac .....

Le traditionnel mais néanmoins très attendu « Bric à Brac de l'APE »

Rendez-vous de 9h à 17h dans la cour de l'école et sur le parking de la place du marché.

Vous pourrez chiner, vendre, vous désaltérer à la buvette tenue par les parents d'élèves et vous restaurer au stand de Log'Ado. Nous vous y attendons nombreux !

Contact : 06.30.39.45.41

[bricabrac.apelogonna@gmail.com](mailto:bricabrac.apelogonna@gmail.com)

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune

**Samedi 27 juillet - place du Marché**

## ■ ■ Vide hangar ! .....

La brocante du Bourg organise un vide-hangar et réserves (outillages, bibelots, meubles, vaisselle, nombreux livres...)

**Samedi 27 et dimanche 28 juillet - 9h à 18h - Route du Menhir**  
(fléchage et parking prévus) contact : 06 28 67 24 40

## ■ ■ Yoga, méditation, pique-nique à la grève ! .....

Prévoir d'apporter avec vous :

- Tapis de sol ou natte de plage ou serviette de plage pour le yoga
- Coussin ou petite couverture (à plier) pour la méditation assise
- Votre pique-nique, si vous restez pour partager un moment de convivialité

Contact : [lezatellersyogameditation@laposte.net](mailto:lezatellersyogameditation@laposte.net)  
[lezatellersyogameditation.wordpress.com/contact/](http://lezatellersyogameditation.wordpress.com/contact/).



**Jeudi 25 juillet - 19h à 21h30 - Grève du Yelen—Gratuit et ouvert à tous**

## ■ ■ Conférence et vélo ! .....

Rendez-vous à 18h30 devant la mairie pour une balade à vélo à travers la commune.

Nicolas Le Moigne animera ensuite une conférence sur le thème du déplacement dans l'avenir « Mon vélo et moi »

**Mardi 6 août - 20h - Salle du conseil de la mairie - Entrée libre**

## ■ ■ Atelier d'écriture .....

Monique Férec anime depuis plusieurs années des ateliers à la Bibliothèque. Elle vous propose deux heures de jeux d'écriture, en plein air, sur une grève de la commune.

Apportez votre pique-nique !

L'atelier est gratuit mais il est préférable de s'inscrire auprès de Monique au 06 15 07 41 66.

**Rdv à 11h au Yelen - Samedi 17 août**



**LOGONNA-DAOULAS**

École et parking de l'École de 9h à 17h

**Samedi 27 Juillet**

150 Déballleurs

Buvette petite restauration

Réservation emplacement 6 € le M

**BRIC À BRAC**

Organisation : APE de Logonna - Renseignements par mail : [bricabrac.apelogonna@gmail.com](mailto:bricabrac.apelogonna@gmail.com)  
Contact : 06 30 39 45 41



**Groupama**





# Animations nautiques



## ■ ■ 7 juillet *Au fil de l'eau*

### Randonnées nautiques

#### Découverte de la baie de Daoulas en paddle ou kayak.

Des dégustations d'huîtres, de la musique et une collation servie à l'arrivée des deux parcours nautiques proposés :

- port de Daoulas - Pointe de Kersanton- port de Rostiviec
- port de Daoulas - Pors Beac'h - grève du Yelen ( 4,23 miles nautiques)

Information et réservation : office de tourisme de Landerneau-Daoulas ou par mail : [aufildeleau29460@gmail.com](mailto:aufildeleau29460@gmail.com)



## ■ ■ *Cet été, piquez une tête à Logonna !*

### Stages de voile

- des stages modulables 3 ou 5 demi-journées (Moussillons dès 5 ans, Optimist, Funboat, Catamaran) tout l'été en juillet - août
- une formule multi-activités dès 7 ans (uniquement semaine 28 – 34 – 35), modulable 3 ou 5 jours, prise en charge à la journée (repas inclus)

Réservation en ligne sur le site [www.moulin-mer.fr](http://www.moulin-mer.fr)

**Brittany Camp** (voile et perfectionnement de l'anglais) pour les 10-17 ans. Profitez des activités nautiques et révisez votre anglais en totale immersion linguistique.

- **Nautik'Arts** (activités nautiques et ateliers artistiques) pour les 10-17 ans. Activités nautiques, arts plastiques, musique, théâtre et art du cirque, encadrées par des professionnels qualifiés et expérimentés.

Les plus jeunes ne sont pas en reste :

- **Brittany Camp Junior** pour les 6-9 ans
- **Nautik'Arts Junior** pour les 6-9 ans

En partenariat avec Kulturanim comme l'an dernier,  
Séjours du 7 au 13 juillet - 14 au 20 juillet - 21 au 27 juillet

Centre nautique de Moulin-Mer, route du Centre Nautique, Logonna-Daoulas

Réservations en ligne : [www.moulin-mer.fr](http://www.moulin-mer.fr)

+ d'infos auprès de Gwénaëlle 02.98.20.75.00



# AGENDA DE L'ÉTÉ



**7 JUILLET** *Entre Logonna et Loperhet*  
**AU FIL DE L'EAU** (animations nautiques p.15)

**17 JUILLET** *18h30 Mairie*  
**BALADE BOTANIQUE** (p.13)

**19 JUILLET** *18h Eglise Saint Mona*  
**CONCERT** Ensemble Cantigas (p. 12)

**25 JUILLET** *19h - Le Yelen*  
**YOGA et PIQUE-NIQUE !** (p. 14)

**27 JUILLET** *21h - Kejadenn*  
**FEST NOZ** Animé par les Danserien ar Vro (p. 12)

**27 JUILLET** *Toute la journée à l'école*  
**BRIC A BRAC** organisé par l'APE (p. 14)

**27/28 JUILLET** *9h - Camen*  
**VIDE-HANGAR** (p. 14)

**6 AOÛT** *20h30 - Mairie*  
**BALADE À VÉLO ET CONFÉRENCE** (p. 14)

**8 AOÛT** *Toute la journée*  
**« PLUMES ET PINCEAUX »** (p.11)

**8 AOÛT** *16h - Parvis de Kejadenn*  
**« MARCHÉ DE PRODUCTEURS »**  
Animations musicales et produits locaux

**10 AOÛT** *20H30 - Kejadenn*  
**CONCERT** « Abraham » (p. 12)

**11 AOÛT** *20H30 - Kejadenn*  
**CONFERENCE-CONCERT** (p. 13)  
Lionel Party et Hervé Bellec

**17 AOÛT** *11h - Le Yelen*  
**ATELIER D'ECRITURE** (p.14)

## LES COMMERCES LOCAUX

« LA VENELLE DU BOULANGER » Boulangerie-pâtisserie : mar., vend., dim. : 7h-12h30, merc., jeu., sam. : 7h-12h30 / 16h-19h  
35, rue Ar Mor 02 98 43 81 80

« TY U » Epicerie, relais-poste.  
Du lundi au samedi : 9h-12h30 / 16h-19h  
Dimanche : 9h-12h  
Centre bourg : 02 29 62 82 99

« LA GRIGNOTIERE » Bar-restaurant.  
Tous les midis et le soir du mardi au samedi.  
10, rue Ar Mor - 02 98 20 64 36

« LE CELTIC » Bar-tabac-presse-dépôt de pain  
Du mardi au jeudi : 7h30-13h00 / 17h-21h  
Vendredi : 7h30-13h00 / 17h-22h  
Samedi : 8h30-13h / 17h-22h  
Dimanche : 9h-13h / 17h-20h30  
5, rue Ar Mor - 09 80 41 55 64 ou 06 19 95 06 09

« LA BROCANTE DU BOURG »  
samedi et dimanche : 14h30-18h30  
1, rue Ar Mor - 06 28 67 24 40

« QUAND LE FIL S'EN MÊLE » couture - ateliers  
Gorrequer - 06 02 27 75 17

EPICERIE PAYSANNE  
Mardi : 16h30-18h, vendredi : 15h-19h30  
samedi : 9h30-12h30  
Goasven - 02 98 21 19 58

LES PLAISIRS D'ILLY ! Traiteur & Plats cuisinés  
Tous les jours des plats cuisinés et toutes les semaines, les **JEUDIS GOURMANDS** (8.50€ la part - S/ Réservation). **Événements gourmands**, n'hésitez pas à nous contacter directement : plateaux pique-nique, plateaux de fruits de mer, portage de repas à domicile. Service **chef à domicile** et **glaces italiennes maison**, grève du Yelen.  
06 43 61 51 49 / lesplaisirsdilly@gmail.com  
29 Route des Trois Prats



## LES COMMERCES AMBULANTS

« Friterie belge Serken » : mardi soir de la mi-juillet à fin août de 17h30 à 21h. Entrée du bourg.  
06 30 63 97 77 / www.serken.fr

Pizza « Multipizz » : samedi soir entre 18h30 et 21h30 - Entrée du bourg. 06 81 69 99 03

« Fruits et Légumes Berthevas » : samedi matin  
Entrée du bourg 06 24 18 34 28

Rotisserie « Doudous barbecue » : Vente à emporter  
Mercredi matin, entrée du bourg.  
06 46 83 91 74 / doudoubbq7@yahoo.fr

Poissonnerie « Le grand bleu » : jeudi matin du 4 juillet au 29 août - Entrée du bourg. 07 70 70 41 61